



Alerte presse

Publication avis ADEME – réaction Enercoop

Offres vertes : Enercoop en appelle à plus de transparence !

Paris, le 4 décembre 2018 – Alors que le Médiateur national de l'énergie ouvre un débat sur la compréhension des offres des fournisseurs d'énergie, l'ADEME publie un avis sur les offres vertes, pour rappeler que différentes offres vertes existent, et que le consommateur doit être en mesure de faire un choix éclairé sur son offre et sur comment son fournisseur soutient la transition énergétique. [Enercoop](#) réagit.

Dans son avis, l'ADEME différencie deux types d'offres : « **une offre 'standard' se limite à un achat séparé de l'électricité et des GO (garanties d'origines)**. Les GO sont achetées en parallèle et proviennent majoritairement d'installations hydrauliques européennes. **Une offre 'premium' implique en revanche l'achat de l'électricité et des GO au même producteur**, généralement des petits producteurs d'hydroélectricité français". À leur connaissance, 3 fournisseurs proposent une offre « premium » : Enercoop, Ilek et Energie d'Ici.

*« La problématique de la véritable nature des offres vertes interroge aujourd'hui la société civile comme les institutions françaises. À l'heure où l'on questionne le sens à donner à l'argent que dépense les consommateurs pour la transition écologique, nous saluons les initiatives de l'ADEME et du Médiateur national de l'énergie qui visent précisément à dévoiler, aux yeux de tous, certaines méthodes peu scrupuleuses des fournisseurs, mais aussi et surtout à donner aux consommateurs les moyens de faire un choix éclairé pour consommer de l'électricité verte. Cette prise en main de la question par les acteurs publics va constituer un important levier pour sensibiliser les citoyens et un utile point d'appui pour porter nos messages. Nous espérons que les pouvoirs publics prendront les mesures nécessaires pour améliorer la transparence des consommateurs »
déclare Emmanuel Soulias.*

En effet, derrière la multitude d'offres vertes disponibles, il est bienvenu de **différencier celles qui s'approvisionnent sur le marché**, voire à l'ARENH, **et achètent ailleurs des garanties d'origine, de celles qui vont acheter directement aux producteurs leur énergie et les garanties d'origine**. Mais au-delà, la qualité et l'engagement du fournisseur doit se faire sur sa capacité à sécuriser sur le long terme la rémunération des producteurs, et à faire sortir de terre des projets territoriaux de transition énergétique.

Enercoop se réjouit d'être référencé comme offre « premium », reconnaissance de son engagement pour une énergie plus propre. Cela est rendu possible à travers plusieurs caractéristiques qui distinguent Enercoop de la plupart des fournisseurs d'électricité.

Enercoop est une coopérative :

- les **bénéfices sont réinvestis** dans le projet Enercoop, notamment dans le développement des projets d'énergie renouvelable
- les **sociétaires** (producteurs, consommateurs, salariés, etc) **participent ensemble aux prises de décision**

Enercoop se différencie également en :

- **s'approvisionnant auprès de producteurs locaux d'électricité renouvelable** : éolien, solaire, hydraulique, biomasse

- **achetant les « garanties d'origine »** (certificats obligatoires pour commercialiser une offre dite « verte », conformément à la réglementation européenne) **directement à ces mêmes producteurs**, ce qui permet une meilleure traçabilité.

Enfin, les coopératives du réseau Enercoop soutiennent les projets citoyens d'investissement dans les énergies renouvelables. Des investissements dans de nouvelles capacités de production sont également envisagés dans les deux années à venir.

À propos d'Enercoop

Enercoop est un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopérative ayant une logique de circuit court, [reconnu comme 'vraiment vert' par Greenpeace](#). Depuis sa création en 2005, il a pour mission de promouvoir et développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser l'appropriation citoyenne de la question énergétique. Enercoop a pour objectif de s'approvisionner, directement et exclusivement, auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité. Composé de 10 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique qui accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires.

Enercoop a été agréé ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), en reconnaissance pour son action en tant qu'entreprise solidaire (lucrativité limitée, gestion désintéressée, gouvernance démocratique) et d'utilité sociale (à travers l'éducation populaire, la préservation et développement du lien social, le développement durable dans toutes ses composantes). Enercoop a également été lauréat du programme « Pionniers French Impact » initié par le Haut-Commissariat à l'ESS.

En novembre 2018, avec près de 70 000 clients, plus de 30 000 sociétaires, 180 producteurs et 150 salariés, le réseau des coopératives Enercoop actionne actuellement un changement d'échelle, pour construire, par tous et pour tous, un nouveau paysage énergétique.

Plus d'informations sur www.enercoop.fr

Contact presse

Agence Gootenberg pour Enercoop

Baptiste Romeuf – baptiste.romeuf@gootenberg.fr – 01 43 59 29 86